



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

HAMEAU DE LA FRATERNITE - salle Gaïa/n°3 - 29, rue Louise MICHEL - BOURGES  
02.36.24.14.33 - [centre.associatif@sfr.fr](mailto:centre.associatif@sfr.fr) - [www.centreassociatif.fr](http://www.centreassociatif.fr)  
<https://www.facebook.com/centreassociatif18>



# PLAN DU RAPPORT D'ACTIVITE

<b>I- RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE</b>	page 4
<b>II- BILAN DES ACTIONS</b>	page 9
<b>1 - LES ACTIONS POUR ET AVEC LES HABITANTS</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• L'accueil des habitants</li><li>• La rencontre des habitants (les stands/expositions école L. MCHÉL)</li><li>• Le journal « Nord ExpressionS »</li><li>• Les activités pour les habitants en groupes</li><li>• Les activités autour du numérique (aide + formation)</li><li>• La journée accès aux droits</li><li>• Les manifestations</li></ul>	page 16
<ul style="list-style-type: none"><li>o Lire en fête</li><li>o Les fêtes républicaines</li><li>o Les soirées de l'Été</li><li>o Le thé dansant</li></ul>	
<b>2 - L'AIDE AUX ASSOCIATIONS / SECTION ET GROUPES</b>	page 21
<ul style="list-style-type: none"><li>• L'accueil des associations</li><li>• L'aide administrative</li><li>• L'aide logistique (prêt de matériel)</li><li>• La formation des associations</li><li>• Le livret de présentation des associations</li><li>• La création de la section éducation et culture</li></ul>	
<b>3 - LA VIE DE L'ASSOCIATION ET LA VIE DE QUARTIER</b>	page 27
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les Conseils d'Administration et les réunions du bureau</li><li>• Le Conseil citoyen des Quartiers nord (coopération inter associative dans les QPV)</li><li>• La Coordination des acteurs de Bourges Nord</li><li>• Le Conseil de gestion du Pôle associatif du Hameau de la Fraternité</li><li>• Le projet du Pôle Animation Sociale et Vie Associative</li></ul>	

<b>III- RAPPORT FINANCIER</b>	page 30
<b>Rapport financier</b>	
• Compte de résultat	page 32
• Comptes de bilan	page 33
• Budget prévisionnel 2025	page 34
<b>IV- PERSPECTIVES 2025</b>	page 35
<b>ANNEXES</b>	page 36

## I- RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Merci pour l'attention que vous porterez à ce rapport, qui retrace la vie intense, riche, variée, parfois compliquée, de l'Association Centre Associatif- Hameau de la Fraternité en 2024.

### I- Constats sur le monde associatif :

Les associations mènent des actions essentielles, qui viennent en complément ou suppléent les actions des pouvoirs publics, dans les domaines comme la prévention, la santé, l'alimentaire, l'éducation, la culture, les activités sportives et la défense des droits sociaux et juridiques des citoyens. Elles représentent 11% des salariés en France et 3,3% du PIB.

Elles ont un rôle fondamental dans la société démocratique, en permettant à leurs adhérents, de s'engager et de contribuer directement à l'intérêt général et en donnant à leurs bénéficiaires ce qui leur est nécessaire, pour mieux vivre.

De plus en plus, elles subissent les conséquences d'un environnement constamment mouvant, complexe incertain, voir angoissant.

Prises en tenaille entre la hausse de leurs charges, la baisse des subventions et les demandes croissantes de leurs bénéficiaires, les associations sont déstabilisées et tirent la sonnette d'alarme. En janvier 2025, le 1<sup>ER</sup> ministre, a été destinataire d'un rapport de la présidente du mouvement associatif, relatant toutes les difficultés qui risquent à terme, la réduction des effectifs et des activités proposées, voir la suppression d'associations. Pas de réactions suite à cette démarche.

Le budget national 2025, voté tardivement avec des coupes sombres, rajoute des problèmes supplémentaires à ceux, déjà existants.

### Les financements :

Les financements se raréfient voire diminuent, il est vital pour les associations, d'en chercher de nouveaux, pour éviter des licenciements, pour ne pas diminuer les actions voir baisser leur qualité. De plus les associations doivent maintenant se soumettre à des logiques de concurrence pour obtenir des fonds d'où la nécessité d'échanger sur nos projets de territoire, pour éviter une vraie rivalité entre nous. Partageons nos projets et construisons ensemble nos actions, pour les habitants. Les associations ont peu de visibilité pour gérer leur association car ce n'est qu'à partir de mai qu'elles connaissent certains montants de leurs subventions allouées ou pas, pour l'année. Il est pourtant nécessaire d'engager des dépenses : salaires et dépenses pour les projets prévus dans l'année. C'est une prise de risque.

31% Des associations ont des problèmes de trésorerie (moins de trois mois).

### Les fonctionnements :

- le vieillissement des bénévoles (moins de présence, problème de santé, décès...)
- le refus de faire partie de la gouvernance d'une association (manque de temps, peur des responsabilités, ce sont les mêmes bénévoles qui sont engagées dans plusieurs associations...)
- trop de démarches administratives et aussi trop de temps passé pour rechercher et courir pour trouver et rédiger des appels à projet et pour trouver de nouveaux mécènes.
- les habitants ont d'autres priorités à gérer, se sont éloignés de l'intérêt général pour favoriser leur propre intérêt (le covid a eu comme conséquence un repli sur soi).

## Conséquences :

- Les petites associations fuient toutes ces obligations et difficultés et gèrent leur association avec comme seules recettes leurs adhésions. Elles réalisent les activités qu'elles peuvent financer sans salarié, ce qui les réduit. Ainsi elles n'ont de comptes à rendre qu'à leurs adhérents. Il y a un risque de repli sur soi.

- En 2024, 856 associations ont été concernées par des procédures collectives (sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire)

Les associations adhérentes ont fait dans ce constat et essaient de faire au mieux, nous le savons, ce qui vous oblige parfois à faire des choix difficiles pour conserver l'essentiel : être proche des habitants, et leur apporter ce dont ils ont besoin.

Dans ce contexte plutôt sombre, que propose le centre associatif et comment résiste-t-il à toutes ces pressions et problèmes ?

- Accompagnement des associations :

Le Centre Associatif a confirmé dans son projet associatif (finalisé le 1<sup>er</sup> trimestre 2024) ses services proposés aux associations, pour les aider dans toutes leurs démarches, voulant devenir un vrai lieu ressource, soulageant, conseillant et orientant les associations. Conscient et partageant leurs difficultés, il est indispensable de tout mettre en œuvre, pour éviter l'irréversible. Le Centre ASSOCIATIF est là pour tous et avec tous, pas seulement pour mener des combats collectifs mais également pour les problèmes quotidiens.

Le collectif d'associations doit être encore plus soudé, solidaire et fraternel.

Encore faut-il que les associations osent demander de l'aide et n'hésitent pas à se confier.

Il n'est pas toujours simple de dévoiler ses difficultés.

Après les avoir accompagnées, des associations n'ont plus besoin d'aide, ce qui prouve que nous avons rempli notre mission.

D'autres nous quittent par manque d'adhérents ou de gouvernants dans leur association, d'où dissolution, certaines venues dans le quartier ont perdu des adhérents qui ne voulaient plus venir à Bourges Nord et sont parties au centre-ville.

-Le Centre Associatif a su résister aux tempêtes grâce à son esprit combatif et à son collectif, qui est une force constructive et de proposition. Il a pu dérouler ces diverses activités et s'adapter aux diverses circonstances.

## II- Fait marquant 2024

Début 2024, nous avons été confrontés, pour la première fois, à la mise en liquidation judiciaire d'une de nos associations adhérentes EL QANTARA. Passé le temps de la surprise déroutante, et après avoir essayé d'analyser les raisons de cet état, avec les membres de l'association, il est venu le temps de la réflexion et de penser à l'avenir.

Il n'était pas pensable d'abandonner ces enfants, ces adolescents ayant besoin de soutien scolaire et de pratique musicale, et de plus en cours d'année scolaire. Les familles étaient soucieuses du devenir de leurs enfants et s'inquiétaient. Malheureusement, rien ne pouvait être fait, pour éviter les licenciements économiques des salariés.

Très rapidement, un conseil d'administration exceptionnel a été organisé et a pris la décision de créer « la section éducation et culture » qui deviendra une section de l'association et qui sera sous la responsabilité juridique du Centre Associatif.

Nous avons repris la majorité des activités et maintenu les méthodes pédagogiques et l'esprit fondateur de l'ex association.

De nombreux bénévoles (nouveaux ou anciens), sensibilisés par cette situation particulière puis des vacataires ont choisi de participer à cette action de sauvetage.

Les financeurs sollicités ont répondu rapidement et favorablement, pour trouver des moyens financiers pour le 1<sup>ER</sup> semestre, puis voyant le résultat positif ont renouvelé leur participation.

Toute l'année, le Centre Associatif, s'appuyant sur deux bénévoles coordinatrices (Françoise et Mylène) sur des anciens salariés et bénévoles, de l'ancienne association, a œuvré et mobilisé beaucoup de temps et d'énergie pour que la section éducation et culture, puisse avoir les moyens nécessaires en personnel, en logistique et en finance, pour fonctionner au mieux, dans l'intérêt des enfants.

Un bilan annuel sera présenté, en sachant que chacun a pu constater la réactivité et l'adaptation dont le Centre Associatif a fait preuve, dans cet accompagnement de la section. Il continuera le temps nécessaire de le faire (si les financeurs continuent à soutenir ce projet), dans l'attente d'une éventuelle création d'une association ou d'une autre solution.

Cette « aventure » correspond tout à fait au projet associatif « accompagner les associations en phase de création, de développement ou en difficultés en étant une structure d'accueil et en offrant des services ».

### **III- Les objectifs**

Tous les objectifs principaux, prévus pour l'année 2024, ont été atteints, en faisant preuve de dynamisme, de créativité, d'esprit d'initiative et d'esprit novateur, grâce à tous ceux qui font partis de l'association et à nos partenaires.

Nous avons mis en place des actions pour principalement :

- faire connaître aux habitants leurs droits sociaux et juridiques (journée accès aux droits),
- inciter au plaisir et au droit à la lecture et à l'écriture (lire en fête et bibliothèque),
- devenir un citoyen responsable, équilibré et autonome (section éducations et culture, l'informatique pour tous),
- inciter les habitants à participer aux préparations de fêtes et de rencontres afin de ne plus être qu'un consommateur, pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent,
- faciliter la mise en lien entre habitants (barnums, stands écoles et manifestations),
- soutenir le bénévolat et le valoriser.

Ne dit-on pas que le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du temps et du geste ?

### **IV- Bilan des activités**

- Les manifestations ont été réalisées avec succès et ont accueilli plus d'habitants (environ 836 personnes) qui apprécient les efforts faits pour diversifier les offres d'animation, afin que chacun y trouve son compte,
- l'accueil administratif et numérique ainsi que les formations se sont poursuivis et ont répondu à beaucoup de demandes soit environ 848 personnes,
- les rencontres avec les habitants (stands, rencontres écoles ...) ont reçu environ 1917 personnes,
- l'accompagnement aux associations s'est développé davantage (ex la section éducation et culture et une trentaine d'associations et groupes),
- la vie en réseau s'est étendue avec la participation à la vie du quartier (travail sur la création du pôle d'animation sociale et de la vie associative) et en lien avec les acteurs du territoire (actions en commun),
- le seul point négatif aura été le manque de publication du journal (1 seul numéro est paru au lieu de 4).

### **V Bilan financier :**

-le rapport financier montre une gestion rigoureuse pour parvenir à un petit excédent pour le Centre Associatif, avec une stabilité des subventions et des dépenses.

Une comptabilité a été tenue indépendamment pour la section éducation et culture. Le résultat fin 2024 est excédentaire qui sera mis en report à nouveau, car des charges de personnel prévues n'ont pu être dépensées et seront reportées en 2025.

## **VI- Travail sur l'avenir :**

Gros investissement en temps de réunions et de réflexions a marqué 2024 pour la création du pôle animation sociale et vie associative, dans le cadre du NPNRU qui se situera sur le site du Hameau de la Fraternité.

Nous avons tenu à participer à toutes les réunions organisées, par la ville, étant directement concerné.

Des réunions étaient programmées, pour discuter ensemble du contenu et de la vision commune que nous avons de cette création, regroupant sur un même lieu le centre social et les locaux associatifs.

Nous avons dû démontrer que le Centre Associatif ne pouvait pas être considéré comme une association comme les autres. En effet il n'apparaissait nulle part, n'était même pas cité comme une structure indépendante mais était noyé dans les salles municipales, louées comme les autres associations.

Nous avons plus de 40 ans d'existence, nous fédérons une vingtaine d'associations (qui participe aux prises de décisions importantes) et nous sommes les seuls à avoir notre siège et une salariée à temps plein, sur site.

Il est indispensable d'avoir des locaux de superficie équivalente à aujourd'hui, pour pouvoir accueillir notre salariée, mettre en place nos actions et notre projet associatif.

Les négociations ont avancé, dans ce sens en 2024, nous sommes parvenus à nous comprendre et à échanger sur un fonctionnement, qui imagine la vie au sein de la structure, au bénéfice des habitants et des associations et qui donne un espace convenable et une reconnaissance au Centre Associatif.

Dans des situations difficiles traversées en 2024, nous avons su garder espoir et avons ensemble pu soulever des montagnes, pour des causes qui nous semblait justes et aboutir ainsi, à des solutions positives et constructives, dans l'esprit défini dans le projet associatif.

## **VII- Remerciements :**

Merci à tous ceux qui ont participé à la vie de notre association en 2024.

Merci à notre salariée pour son investissement sans faille, pour son énergie et pour continuer à porter haut et fort les valeurs et l'esprit de l'association, qui a assuré en plus de son travail habituel, les tâches administratives et financières de la section éducation et culture.

Merci aux bénévoles qui sont indispensables au bon fonctionnement et très efficaces lors des manifestations et pour tenir les stands habitants où elles sont attendues et appréciées

Merci aux financeurs de leur écoute et de continuer à nous faire confiance

Merci aux administrateurs et à nos associations adhérentes qui ont été très présents lors de nos festivités, lors de la défense de notre existence et lors de l'écriture ensemble du projet associatif.

Un grand merci à nos donateurs qui, cette année, nous ont permis d'améliorer la qualité de nos manifestations, en particulier le crédit agricole.

Nous avons traversé l'année 2024, sous l'angle du partage, de la solidarité, de la diversité, du respect, de la dignité humaine, de l'engagement réciproque et de la responsabilité collective.

## **VIII- Que sera 2025 ?**

Les actions sont prévues précisément dans le plan d'action du projet associatif :

- un travail important sera fait pour mieux connaître les habitants (enquêtes avec l'aide de nos partenaires volontaires),
- la participation des habitants restera une de nos préoccupations principales.

Nous allons œuvrer pour :

- être reconnu comme un vrai lieu ressource, pour tous,
- être un espace de coopération et de coordination des associations plus important,
- construire l'avenir de tous, dans le nouveau pôle en devenir, avec une vigilance accrue sur la période de transition qui va, nous changer nos habitudes et ne doit pas désunir notre collectif.

Extrait du projet associatif : « le Centre Associatif doit être vu comme un lieu d'émancipation populaire, un accompagnateur des initiatives des habitants, avec le but d'une influence mutuelle sur les actions mise en œuvre. »

Bernadette GUILLE,

Présidente du Centre Associatif

## II- BILAN DES ACTIONS

Le Centre Associatif, depuis son origine, s'est construit et développé grâce à un collectif d'associations dont la gouvernance démocratique est basée sur des prises de décisions collectives et consensuelles, étant ainsi un précurseur, en matière de démocratie participative et citoyenne.

Depuis toujours, les actions entreprises sont réalisées avec les bénévoles, avec les associations adhérentes, avec les partenaires du quartier, dans un esprit de collaboration et coopération efficace, transparente et cohérente, au bénéfice des habitants.

Les actions engagées sont articulées autour des principes suivants :

- Offrir un accueil de qualité dans un lieu convivial et adapté aux besoins des habitants et des associations, rassemblant de nombreuses informations et offrant des services divers
- Organiser et coordonner des actions avec les partenaires
- Coopérer à des actions de partenaires
- Développer le bénévolat et la vie associative.
- Accompagner les associations, et les groupes et se donner les moyens pour répondre à leurs besoins.

### 1- LES ACTIONS POUR ET AVEC LES HABITANTS

Les actions du Centre Associatif sont :

- Soit à son initiative et réalisé seul : accueil et rencontre des habitants, pour les seniors, la formation numérique.

Il s'appuie sur ses forces vives : salariée, bénévoles, associations adhérentes.

- Soit avec une autre association ou organisation : journée accès aux droits avec la ligue des droits de l'homme, mise en place de la charte de coopération inter associative et participation aux concertations citoyennes avec le conseil citoyen de Bourges nord.

- Soit avec des partenaires (associations adhérentes et institutions) pour les manifestations.

En effet le Centre Associatif, par sa salariée, se repose sur deux piliers essentiels, pour réussir ses actions :

Les bénévoles et les partenaires :

- Les bénévoles

Ils sont une ressource indispensable, composée principalement de personnes retraitées, qui veulent s'investir dans leur quartier, auquel ils sont attachés (quartier où ils habitent ou y ont travaillé).

Ils participent à toutes les préparations, décorations, et tiennent des stands pour rencontrer les habitants, et d'animation lors des manifestations. Très engagées dans la vie de l'association, ils sont régulièrement remerciés et valorisés.

D'autres bénévoles interviennent, lors de la préparation et de la réalisation des manifestations. Développer cette aide généreuse et fort utile demande de l'accompagnement de la salariée.

Vue l'augmentation des bénévoles et des actions mises en place, la salariée en charge de l'équipe des bénévoles, a décidé avec l'accord du Bureau, de déléguer une partie de sa gestion à une bénévole, responsable pour réactivité et efficacité.

Dans ce cadre, au nombre des bénévoles réguliers, il faut rajouter les bénévoles des associations adhérentes, qui apportent leur concours, conformément à leur engagement pris lors de leur adhésion.

**Sur 2024, ce sont 57 bénévoles et 17 associations adhérentes qui nous ont accompagnés, sur l'ensemble de nos actions.**

**Ce qui représente : 5688 heures de bénévolat pour les actions du Centre Associatif et heures de la Section Education et Culture.**

2025 sera une année où nous envisageons de développer davantage le bénévolat.

Le projet d'organiser avec le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs, une après-midi en l'honneur de nos bénévoles est en gestation (peut-être le 5 décembre qui est la journée internationale du bénévolat).

- Les partenaires

De plus en plus, est ressenti le besoin de se rapprocher et de travailler ensemble en ayant une meilleure connaissance de ce que chacun fait, afin de mieux se coordonner, pour devenir complémentaire.

Le quartier se modifie, des nouveaux habitants arrivent, d'autres partent, certains sont là depuis longtemps, c'est dans cette mouvance de situation, que nous devons proposer des actions qui conviennent et donnent satisfaction et rassemblent.

Avec les acteurs et partenaires du territoire, il devient possible d'affiner nos connaissances et de répondre au mieux aux besoins des habitants.

Faire des actions ensemble, en mutualisant nos moyens, permet de partager des valeurs communes et de participer à l'animation du quartier, pour plus de partage et de moments conviviaux, pour les habitants et de leur proposer des solutions pour résoudre des difficultés personnelles.

Une association ne peut fonctionner qu'avec toutes ces forces vives, fédérées autour d'un même projet et des mêmes valeurs.

#### ▪ L'accueil des habitants

Etant la seule présence, de manière continue, sur le site du Hameau, elle a été beaucoup sollicitée pour accueillir et répondre aux diverses questions des habitants.

L'accueil proposé consiste à se rendre disponible, être à l'écoute, à apporter des réponses et/ou orienter vers les partenaires, mieux à même à d'y répondre.

L'accueil c'est :

- en distanciel par le téléphone, les mails...

- en physique dans les locaux

- les services rendus (photopies et accompagnement numérique individuel- A LA CARTE), l'accueil numérique, c'est répondre souvent, dans l'urgence, à des demandes suite à la dématérialisation des services publics mais aussi à pallier à un manque de matériel (photocopieur, scanner, ordinateur, imprimante.)

**En 2024, plus de 431 personnes ont pu bénéficier de cet accueil, soit 120 de plus qu'en 2023.**

Le bouche à oreille fonctionne. De même, le partenariat du fort réseau de Bourges nord, de par sa bonne connaissance des quartiers, des différents publics et d'autre part la connaissance de nos actions et services font un très bon travail de réorientations.

La qualité d'accueil, d'accompagnement et d'écoute, le lieu discret, convivial et connu sont appréciés et encouragent les habitants à venir.

Les personnes reçues disent préférer se rendre dans un petit espace plutôt que d'aller à un guichet anonyme, dans un grand espace. Elles ne souhaitent confier leurs difficultés qu'à une seule personne qu'elles connaissent et en qui elles ont confiance plutôt qu'à plusieurs personnes, dans des services administratifs différents et parfois dans des lieux distincts.

Elles apprécient également de ne pas avoir à se déplacer, loin de leur domicile, pouvant revenir facilement si nécessaire.

#### ▪ La rencontre des habitants

##### a) les stands habitants des quartiers de Bourges

Ils ont été mis en place sur des lieux stratégiques (lieux où les habitants passent en nombre) dans le cadre de l'action « Gardons le sourire ! Cette opération a été mise en place pendant le covid, pour garder le lien avec les habitants.

Il a été décidé de les maintenir une fois par semaine, le stand rencontres-habitants se situe au niveau de la place Cothenet entre l'annexe de la Mairie et la Poste, les trois premiers vendredis du mois, le dernier est installé, devant l'épicerie solidaire ADAA, nouveau partenaire, depuis cette année.

Ce sont des micros-trottoirs, des cafés de proximité, qui donnent le pouls de la santé morale des habitants rencontrés. C'est maintenir le lien avec chacun et découvrir de nouveaux visages et de créer du lien entre les habitants. Il est certain que cette action fidèle et repérable marque les esprits et surtout les aide à garder le sourire.

**Ce sont 32 Barnums dans l'année qui ont apporté chaleur, réconfort, autour d'une boisson chaude.**

Nous remercions nos bénévoles/habitants, qui ont accueilli en moyenne une vingtaine de personnes par barnum. Depuis 2023, elles gèrent cette action, en totale autonomie. Un lien particulier s'est créé entre les bénévoles habitantes et habitants, c'est devenu le rendez-vous du vendredi.

En 2025, une typologie des habitants sera faite.



b) Les barnums rencontres/familles/habitants, devant l'école Louise MICHEL

Une fois par mois, un stand en direction des familles de cette école de proximité est organisé, afin de favoriser la relation avec ses habitants et en particulier d'initier des rencontres entre parents (en général peu de contacts à la sortie de l'école, chacun est pressé de rentrer chez soi), apporter aux enfants de la joie et des instants de bonheur, par des jeux et avec des friandises. Les enfants apprécient ce temps de transition entre l'école et la maison.

Les habitants sont informés des diverses actions mises en place dans le quartier et certains viennent pour des aides administratives et pour des fêtes.

**8 stands sur 2024.**

Suite au bilan des stands proposés, afin de travailler le sens de ses actions et en accord avec l'école et les parents, nous allons mettre en place sur 2025, des actions avec plus d'interaction en direction des familles :

- Organiser la chasse aux œufs, en partenariat avec l'école, les parents, l'Ehpad Antoine Moreau, les jeunes d'Unis-Cité.
- Faire passer des informations en direction des parents par le biais de l'école sous forme de livrets,
- Et informer par de nouveaux supports, directement des services et actions auprès des familles, afin de mobiliser les parents à transmettre les informations dans les quartiers,
- Toujours en accord avec la direction de l'école, mettre en concordance les thématiques pédagogiques ou nationales de l'année scolaire avec les thématiques des expositions (grilles) et les jeux proposés aux enfants/parents (stands) avec des jeux travaillés en amont par la salariée de l'association autour des couleurs, formes géométriques, de l'assemblage de puzzles, jeux de mémoire sous forme de memory...



c) Expositions Ecole Louise MICHEL

Proposition et mise en place d'expositions par le Centre Associatif sur les grilles de l'école.

Thèmes en accord avec l'école, les enfants réalisent des dessins, qui sont plastifiés et mis en place avec les bénévoles du Centre et parfois les parents, 3-4 fois par an. Elles sont fort appréciées par les familles.

Les parents se rencontrent autour des expositions et partagent leurs impressions.



Il s'agit de mettre en valeur le travail des enfants. Ses expositions permettent un contact direct avec les parents de manière conviviale et sans enjeu.

Ayant créé des liens et un climat de confiance, suite à des discussions avec eux, certains pourraient envisager de s'investir dans l'association.

Thèmes 2024 : les clowns, le sport en lien avec Lire en fête, les étoiles en papier fluorescent pour la fin de l'année.



2024 = 1917 habitants accueillis sur nos différents stands, soit 152 personnes de plus qu'en 2023.

• Le journal « Nord ExpressionS »

C'est un journal de quartier, qui informe les habitants de la vie des quartiers Nord et des actions des différents acteurs.

Il permet la réflexion au travers de témoignages.

Le journal plaît et les habitants sont contents de le recevoir. Il vient en complément ou en remplacement selon les cas, du lien social. Il entre dans les lieux de vie et apporte un petit rayon de soleil. La distribution des exemplaires est faite par l'association, par France Loire qui en distribue 500 et par Val de Berry 500. Le journal est distribué lors de nos rencontres/habitants stands.

Malheureusement, suite au non remplacement de la conseillère numérique qui était responsable du comité de rédaction, en 2024, seulement un journal est paru pour 500 exemplaires.

Pour 2024/2025, une réflexion avec des partenaires est en cours pour connaître son avenir.

D'autres moyens de communication et d'informations existent comme le site internet, Facebook (informations transmises par nos partenaires, compte-rendu de nos actions en photos...).



• Les activités pour les seniors

- L'ATELIER DU MARDI

Un groupe d'habitants (une dizaine) se retrouve en autonomie les mardis après-midi, pour éviter l'isolement, pour discuter, pour échanger des savoirs faire (couture, tricot, recettes de cuisine...).

Ce qui représente **35 temps d'échanges organisés** dans l'année.

Le Centre Associatif facilite ces rencontres en leur offrant le coût de la salle. Il est sous la responsabilité de deux bénévoles.

Le groupe a participé activement :

- au challenge lancé par le Centre Associatif pour la réalisation de 300 sacs dans le cadre de Lire en Fête.

- à la confection de costumes pour le carnaval du quartier organisé par la coordination des acteurs de Bourges nord.

- ATELIERS HABITANTS

Le Centre Associatif met aussi en valeur le savoir-faire de ses habitants à leur demande. Exemple en décembre présentation d'un habitant d'une exposition sur la vannerie.



▪ Les activités autour du numérique (aide + formation)

L'Espace Public Numérique du Centre Associatif dispose d'un personnel qualifié, un parc d'ordinateurs conséquent, ayant reçu le label WebOCentre et Aidants connect, prouvant la qualité de cet espace qui accueille tous les publics, depuis 1998.

Ce sont 25 ans de lutte pour l'égalité des chances au niveau numérique, en proposant de nombreuses formules adaptées aux habitants débutants ou non, en individuel ou en collectif, payant ou gratuit, selon les financements.

Le Centre Associatif a obtenu, dans le cadre du Plan de relance du gouvernement, un poste de conseiller numérique (18 mois), poste qui n'a pu être renouvelé pour 2023, malheureusement.

Il y a tellement à faire pour lutter contre la fracture numérique !

a) Accueil numérique

Notre salariée a obtenu le diplôme CATIC et a pu pallier, en partie, aux demandes des habitants, suite à la perte du poste de notre conseiller numérique, en maintenant un accueil, pour leurs démarches administratives avec et sans rendez-vous). Heureusement, en 2024 un partenariat mis en place en 2023 a pu perdurer avec 2 conseillers numériques de Bourges Plus, qui assurent un accueil, sur rendez-vous, 2 créneaux par semaine soit **34 personnes accueillies** et qui ont pris le temps d'expliquer, de mettre en situation et de donner des bases informatiques.

Cet accueil a été reporté suite à des problèmes techniques sur la période de septembre à décembre.

b) Formation

Notre salariée continue ses formations individuelles ou collectives, pour mieux appréhender l'outil numérique et pour maintenir les connaissances (2 créneaux par semaine), **soit 61 ateliers, ce qui représente : 314 accueils sur 2024.**



La formation, c'est apprendre à maîtriser l'outil informatique et essayer de faire en autonomie les démarches, c'est utiliser les outils de communication. C'est maintenir aussi les acquis.

#### ▪ La journée accès aux droits

Il s'agit d'un évènement à vocation nationale. Le ministère de la Justice et les Conseils Départementaux de l'Accès au Droit (CDAD) organisent des rencontres d'informations de l'accès au droit. A cette occasion, chacun est invité à venir découvrir les différents lieux d'accès au droit qui existent sur le territoire : maisons de justice et du droit, points justices....

Le mercredi 22 mai, grâce au Centre Associatif et à la Ligue des Droits de l'Homme, est organisée, pour la deuxième année, dans les quartiers nord, une ½ journée de rencontres entre les habitants et les services et associations, liés aux droits juridiques et sociaux.

Une dizaine d'associations et d'organisations (CDAD, CDIFF, UDAF, Le Relais Enfance et Famille, Le Relais Service d'Aide aux victimes, Accueil et Promotion, Ordre des Avocats-Barreau de Bourges, Caf, France Travail, le Pôle citoyen de la ville de Bourges et les conseillers numériques de Bourges Plus, ont répondu présent et ont proposé leurs services aux habitants, pour faire connaître, voir défendre leurs droits, dans un lieu connu et convivial, de proximité. Cela a permis à des habitants d'oser venir consulter ces professionnels. Certains étaient accompagnés, par des partenaires du quartier. Ils ont pu présenter leurs situations difficiles et ont trouvé soit des réponses soit des rendez-vous.

L'objectif est sur le long terme de créer un pôle juridique unique sur Bourges nord, afin que chacun puisse venir s'informer sur ses droits (sociaux et juridiques) et les faire respecter, dans un lieu unique, bien repéré et discret sur nos quartiers.

Une vingtaine de personnes est venue à la rencontre des professionnels, principalement des avocats. L'information de cet évènement sera à améliorer, pour 2025.

#### ▪ Les manifestations

Le Centre Associatif organise des manifestations populaires et culturelles, pour et avec ses associations, pour et avec les habitants, en lien avec un réseau conséquent de partenaires. Il montre depuis de longues années, son dynamisme, sa force collective et sa capacité à innover. Il démontre son utilité, son implantation bien enracinée dans la mémoire et la vie des habitants. Ses manifestations coordonnées, repérées et choisies, complètent l'offre des acteurs sociaux, intervenants, sur ce même territoire. Des évolutions et des adaptations ont été rendues nécessaires au fil des ans, dues aux changements environnementaux, aux exigences administratives et financières et aux nouveaux besoins et attentes des habitants.

**Journée de l'accès aux droits**

Pour connaître vos droits et les exercer !

Des informations  
Des conseils  
Des contacts

Des professionnels à votre disposition.

**MERCREDI 22 MAI**  
**13H/18H**

**Hameau de la Fraternité**  
29 rue Louise MICHEL

**GRATUIT**  
**OUVERT A TOUS**

**02.36.24.14.33**

Logos: Centre Associatif, Ligue des Droits de l'Homme, BOURGES, France Travail

### a) Lire en fête

C'est une fête populaire et familiale qui met en valeur le livre et veut donner envie de lire. Lire c'est planter des racines dans l'esprit et faire fleurir la pensée a écrit Victor HUGO.

Donner envie de lire, maintenir cette envie est un des objectifs principaux pour permettre aux enfants et habitants de ce quartier d'accéder à d'autres moyens d'épanouissement, de découvertes et de connaissances que les outils numériques.

-----

2024, c'est aussi un challenge réussi avec la réalisation de 302 sacs en tissu grâce à la mobilisation d'habitants et d'associations, afin de permettre aux enfants participants de faire des initiations sportives, tout en portant leurs livres. Le Centre Associatif ayant fourni l'ensemble du tissu et des rubans pour les 300 sacs.

Habitants qui se sont investis : prototype / prépa des kits de couture prédécoupés (tissu/ruban) / couture des sacs :

AURELIE  
ISABELLE  
MIREILLE  
COLETTE  
BENEDICTE  
MONIQUE

JEANNINE  
RENÉE  
SERGE  
ELISA  
BARBARA

-L'ATELIER COUTURE DU CENTRE ASSOCIATIF :

MARTINE  
MARIA  
BEATRICE  
MARYLENE  
CHRISTINE  
DOMINIQUE  
OPHELIE

-L'ATELIER COUTURE DU RERS :

VALENTINA  
HEIDI  
BELLA  
DJABIR  
CHA-MUI  
THERESE  
JOSELYNE.

-----

Le jour de la manifestation des jeux sont proposés, autour d'une thématique, par les divers partenaires associés et lorsqu'ils sont réussis, le participant gagne une gommette pour un livre.

Le thème 2024 : LE SPORT !

PARTENAIRES : Bibliothèque de rue de la Ligue de l'Enseignement, On se lit tout, C'est Possible Autrement, Bibliothèque des Gibjoncs, Union Amicale des Locataires, BioBerry, Fraps, RERS, Valentin Haüy.

Date de la manifestation : 1er juin 2024- 15H/18H

Les activités sont pensées pour intéresser toutes les tranches d'âges.

Les dessins et textes gagnants du concours organisé sur février/avril sont exposés dans les salles du Hameau. Les gagnants bénéficient d'un bon d'achat pour choisir des livres à la librairie « La Plume du Sarthate », seule librairie de Bourges nord.

Plus de 1200 livres ont été récoltés sur 2023/2024 (entraide berruyère, bibliothèque de rue, associations partenaires, habitants de Bourges et agglomération...).

Afin d'illustrer le thème, des prestataires ont été sollicités pour proposer plus d'une dizaines activités sportives.

Plus de 950 livres et revues ont été distribués sur l'après-midi, aux centaines de familles présentes.

Retour positif de l'ensemble des partenaires sur le déroulement de l'après-midi qui ont été témoins du succès de cette fête et de la satisfaction des participants.

FREQUENTATION : **339 personnes** ont pris des passeports mais toutes les personnes accompagnatrices n'ont pas été comptabilisées.



## LIRE EN FETE 2024

T. AGES	
- 6 ANS	59
- 11 ANS	132
- 15 ANS	46
- 18 ANS	7
ADULTES	95
*+ ENVIRON	25
TT PERSONNES	364

\*Environ 25 adultes n'ayant pas pris de passeports et non inscrits

QUARTIERS	
CREPS	28
ARPHEUILLES	2
ASNIERES	23
CENTRE VILLE	6
CHANCELLERIE	124
CHAPELLE ST URSIN	3
CHATEAUROUX	1
FUSSY	7
GIBJONCS	38
MOULON	55
ST DOULCHARD	6
ST GERMAIN	2
TURLY	35
VAL D'AURON	6
VAUVERT	3
	339

HEURE ARRIVEE	
- 16H	239
- 17H	81
- 18H	19
	339

### b) Les fêtes républicaines

Célébrer les festivités républicaines sur nos quartiers Nord, c'est partager ensemble les valeurs de la république qui sont rappelées en cet après-midi, avec comme support la décoration aux couleurs de la France et par divers jeux, comme des quizz sur le thème du 14 juillet.

Il est indispensable pour tous les habitants de Bourges Nord, de maintenir ces festivités, au cœur de nos quartiers prioritaires, en préservant comme le Centre Associatif le fait depuis plus de 40 ans, la mixité sociale, culturelle, générationnelle et d'évoquer ensemble ce qui nous rassemble et doit nous fédérer alors que vivent ensemble des communautés et cultures si diverses et nombreuses qui pourraient tendre vers un repli communautaire, voir vers un danger de radicalisation.

Comme chaque année, elles ont lieu à la Maison pour tous des Pressavois, et elles sont la 1ère date des Soirées de l'Eté.

FREQUENTATION : **Plus de 300 personnes**

PARTENAIRES : L'ensemble des associations de notre Collectif

PRESTATAIRES : Anim&vous, Cher Emploi Animation pour l'ensemble des activités sportives avec pour l'animation musicale la Fanfare THAMARA qui a déambulé dans le quartier

Il a été proposé aux habitants un 14 juillet sportif. Car nous avons choisi d'axer nos manifestations familiales sur le thème national du SPORT pour 2024.

Les intervenants extérieurs et des intermittents du spectacle ont participé grandement au succès des manifestations, surtout au niveau des animations sportives pour le public « jeune » : Mise en place une installation gonflable, laser-game extérieur et des animations sportives participatives et actuelles (biathlon laser, kan jam, tir à l'arc, raquettes ogo, mariole, mini-golf, fléchettes...).

Des piñatas étaient proposées aux enfants/adolescents toutes les 30 mn et des barbes à papa offertes durant tout l'après-midi ont énormément plu.

Autre adaptation pour tenir compte des changements de températures, les horaires ont été modifiés et sont passés de 16h à 19h.

La répartition des activités en extérieur et en intérieur avec, en plus, l'occupation de la salle de musique a été judicieuse, permettant à chacun de pouvoir mieux investir les lieux plus espacés, et ainsi mieux profiter de la fête et des rencontres avec les autres, sous un beau soleil d'été.

Cette fête républicaine fut un grand succès avec plus de trois cents personnes (un record !) très heureuses d'être là, de pouvoir se rencontrer, se faire plaisir et s'amuser. Il y en avait pour tous les âges, pour tous les goûts et pour tous les plaisirs.

L'objectif a été atteint : les sourires et les remerciements sont de bons indicateurs d'évaluation. Les activités payantes de certains prestataires ont pu se faire grâce aux subventions de la politique de la ville et des « Quartiers d'Été » 2024.



### c) Les Soirées de l'Été

Le Centre Associatif-Hameau de la Fraternité coordonne l'organisation générale des Soirées de l'Été.

Toute la campagne de communication et les impressions de toutes les dates sont réalisées aux frais du Centre Associatif, là encore grâce aux subventions de la politique de la ville et des « Quartiers d'Été » 2024.

Le service des Sports a offert une trentaine de billets pour la patinoire et la piscine distribués aux habitants comme fil rouge aux différentes soirées de l'Été.

#### CONCLUSION :

Nous avons tous envie de faire perdurer le principe initial de 7 dates, mais nous avons perdu beaucoup de partenaires depuis 2014.

Les habitants ont exprimé lors des soirées de 2024, la nécessité d'augmenter ces temps festifs et conviviaux sur cette période de l'été.

En conséquence les partenaires réunis lors du bilan 2024, ont décidé de remettre en place l'été des jeudis comme intitulé, avec déjà 5 dates programmés pour 2025 (le Centre Associatif organisera sur cette période 2 dates).

En fonction des possibilités de chacun, il faudrait essayer de proposer d'autres dates avec des formats différents, qui tiendront compte de nos impératifs (financier, nombre de personnes pour aider, mise en place rapide...).

Revenir aux dates du début où certaines accueillent 20/30 personnes pour une lecture ou des jeux avec chips, sirops... ce format était aussi apprécié par les habitants et cela permettrait de proposer plus de dates.

Les habitants sont principalement issus des quartiers nord ce qui correspond tout à fait à l'esprit de l'été des jeudis : une fête de proximité.

#### d) Le Thé Dansant

Le constat fait par notre Collectif, de l'isolement d'une partie de la population, notamment à l'approche des fêtes de Noël, a justifié la mise en place d'une fête de fin d'année, par le biais d'un Thé Dansant ouvert à tous.

Ce thé dansant existe depuis 13 ans, il s'agit d'une action de référence, attendue par les habitants en fin d'année, émettant le souhait de voir renouveler et perdurer une animation de rencontre et de partage.

Tout a été préparé pour offrir aux seniors et aux personnes isolées une après-midi chaleureuse, conviviale et de partage autour d'un goûter dansant, pour une entrée à 5 euros.

**FREQUENTATION : 172 personnes**

**PARTENAIRES :** L'ensemble des associations du Centre Associatif, Unis-Cité.

**PRESTATAIRE :** Ghislaine PASQUET pour l'animation musicale.

**Animations :** Dégustation de thé marocain par l'association Al Amal et une tombola gratuite offerte par le Centre Associatif.

Depuis 2024 année, l'installation de stands de ventes d'objets de Noël proposés à petits prix, pour les habitants.

L'objectif pour les personnes présentes a été atteint : offrir un moment d'évasion, de plaisir, de découverte et donner l'occasion d'échanger et ainsi de faire connaissance entre habitants. C'est rassurant et cela aide à affronter les problèmes à venir.

Notre banque le Crédit Agricole nous a donné une subvention de 250 euros afin d'améliorer les prestations de ce thé dansant.





Conclusion : Le Centre Associatif a pu maintenir ses manifestations en les faisant évoluer afin de toujours tenir compte au mieux des besoins et des attentes des habitants.

**Les manifestations ont accueilli environ 836 personnes, 186 de plus qu'en 2023.**

Ces chiffres sont un indicateur intéressant, qui permettent de vérifier le bien-fondé des manifestations proposées.

## 2- L'AIDE AUX ASSOCIATIONS

Dès son origine, plusieurs associations intervenantes sur les quartiers nord, se sont rassemblées voir fédérées, pour travailler ensemble, pour être solidaires en se soutenant, pour animer le quartier et pour accompagner les groupes, vers la création de nouvelles associations, appelé Centre Associatif.

C'est une gestion collective, une cogestion où toutes les décisions sont prises, ensemble.

Depuis 40 ans, accompagner les associations fait partie de l'ADN du Centre Associatif.

Les actions menées pour les associations s'amplifient d'année en année car elles se trouvent dépassées, submergées par de nombreux problèmes et se sentent seules et démunies.

Trois raisons expliquent ces nombreuses demandes :

- Besoin de travailler ensemble,
- Difficultés importantes rencontrées, dans le monde associatif,
- Les offres d'aide du Centre Associatif se sont adaptées à leurs besoins.

Notre salariée a suivi des ateliers auprès de la ligue de l'enseignement et a une expérience importante de gestion d'association, étant au Centre Associatif, depuis de nombreuses années, avec des missions variées et dans de nombreux domaines (secrétariat, comptabilité, informatique...).

### ▪ L'accueil des associations

L'association accompagne les démarches, les négociations, elle s'est rendue disponible pour tous les problèmes rencontrés. Il est proposé, dans ce cadre, un accueil physique et téléphonique adapté, convivial et à l'écoute, pour les associations œuvrant sur nos quartiers.

Durant 2024, nous avons continué de recevoir des associations et de répondre au mieux à leurs besoins, avec un accompagnement de plus en plus personnalisé et diversifié.

#### a) Besoin d'informations

Le Centre Associatif fait partie du réseau d'acteurs Guid'ASSO pour répondre aux interrogations des associations, dans sa mission d'information :

- Délivrer des informations de base sur la vie associative (questions courantes des associations),
- Expliquer les démarches essentielles,
- Mettre à disposition une documentation actualisée,
- Orienter vers une structure Guid'Asso
- Accompagnement si nécessaire, en fonction de la demande.

#### b) Besoin de soutien

Le Centre Associatif reste vigilant et à l'écoute des associations, à leurs inquiétudes et de leurs demandes.

Si nécessaire, la force du collectif pourra être mobilisée, comme cela a déjà été fait, afin de défendre les valeurs communes partagées.

Conscient des problématiques rencontrées par le monde associatif (problème de subvention à chercher chaque année, nombre d'adhérents en diminution depuis la pandémie, les bénévoles en nombre insuffisant et les administrateurs vieillissants qui peinent à trouver des successeurs), le Centre Associatif sera et restera proche des associations, c'est une de ses missions principales. Il sera une interface efficace, objective et constructive. Il s'agit de poursuivre et d'amplifier la coordination des associations adhérentes au Centre Associatif.

Le Centre Associatif valorise ses associations adhérentes, les encourage dans leurs actions et leur permet de découvrir la richesse et la particularité des autres associations, lors notamment de ses manifestations et lors des échanges au conseil d'administration. Elles sont porteuses de valeurs et peuvent participer et faciliter l'intégration et l'équilibre physique et mental de leurs adhérents voir être un vivier de futurs talents.

#### ▪ L'aide administrative

Les aides sont très diversifiées et sont de trois ordres :

a) Aides liées à l'information et la communication, exemples :

- Réalisation d'imprimés d'informations et d'orientation,
- Réalisations de support de communications (affiches, flyers, livrets...),
- Transferts des informations reçues au bénéfice des associations.

b) Aide au secrétariat, exemples :

- Travaux de reprographie (photocopies, agrafage, plastifier des documents...),
- Démarches administratives diverses : auprès de la Sacem, auprès des services publics (arrêtés municipaux), inscription sur le site de la ville, modèle courrier, conseils pour remplir des documents sur internet, informations sur l'organisation de réunions...,
- Aide à la création d'association (statuts, déclaration à la préfecture, organisation d'une AG constituante),
- Rédaction des comptes rendus de réunions.

c) Aide à la comptabilité, exemples :

- Accompagnement sur les demandes de subventions (recherche de financement, courrier, rédaction des comptes-rendus, remplissage sur internet...),
- Accompagnement sur des bilans d'actions subventionnées,
- Accompagnement sur des documents comptables (plan comptable association, budget prévisionnel, compte de résultat, bilan...).

#### ▪ L'aide logistique (prêt de matériel)

Les besoins en matériel sont en augmentation, en particulier les prêts de barnum, d'autant que la ville a des difficultés à répondre à toutes les demandes, souvent faites dans les mêmes périodes.

En conséquence, il sera nécessaire de prévoir d'acheter de nouveaux barnums, afin de répondre aux besoins des associations adhérentes.

Ci-après le tableau des prêts de matériel 2022/2023/2024 montre le matériel dont nous disposons et le matériel que nous prêtons.



#### ▪ La formation des associations

a) Nous faisons partie du réseau d'acteurs Guid'Asso : fruit d'un travail de co-construction entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif, le réseau Guid'Asso a vocation à être un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations loi 1901.

Il est composé de structures locales diverses, comme le Centre Associatif (associations, institutions, mairies, etc.) qui accueillent, orientent, informent et accompagnent toute personne désireuse de s'informer ou investie dans la vie associative - bénévoles, dirigeants associatifs, porteurs de projet, collectivités - quels que soient le domaine d'intervention et le territoire d'implantation.

Le service proposé dans ce cadre est accessible à tous, sans condition, selon le principe d'universalité. L'objectif est de mettre en œuvre une politique de l'accompagnement associatif, qui permette une réponse adaptée aux besoins des porteurs de projets et des associations, tout au long de leurs parcours de vie.

b) Le Centre Associatif met à disposition son matériel informatique et la compétence de son personnel dans son domaine, afin d'accompagner au mieux les associations ou groupe qui en font la demande.

c) De même, nous orientons vers le partenaire ou vers le service, ou l'administration la plus à même à répondre aux besoins, ou aux questions des associations :

- Le CDDVA de la ligue de l'enseignement 18,
- La Maison des associations de la ville de Bourges,
- La Préfecture...

**En 2024 une trentaine d'associations ont bénéficiées de tous nos services et/ou de notre accompagnement.**

#### ▪ Livret de présentation et de valorisation des associations

Le collectif des associations du Centre Associatif est original et fort intéressant, dans ses propositions culturelles, sociales et dans l'accompagnement des personnes, des usagers, des adhérents, des habitants des quartiers Nord. Il était important qu'un livret soit à la disposition de tous afin de mieux informer et communiquer. Pour valoriser et faire connaître l'ensemble des actions, animations et partenariats très variés, la réalisation de deux livrets distincts était devenue nécessaire (Centre Associatif et les associations adhérentes).

Objectifs : Mettre en valeur les activités du Centre Associatif avec un nouveau support récapitulatif des toutes ses actions et services sur un livret et mettre en valeur les associations du Collectif du Centre Associatif avec un nouveau support, sur un autre livret.

#### ▪ Création de la section éducation et culture

Pour assurer une continuité des activités de l'association El Qantara (en liquidation judiciaire au 15 janvier) et ne pas pénaliser les enfants, le Centre Associatif, dès le 29 janvier 2024 a créé la Section Education et Culture. Il en sera le support juridique ce qui est possible car cela rentre dans ses missions d'aide aux associations, aux groupes ou section qui peuvent ou pas, à l'avenir être accompagnés, pour créer une association. Cette initiative et cette prise de responsabilité rapide ont

été appréciées par les familles et leurs enfants, par les financeurs et par tous ceux qui ont œuvré pour l'ex-association.

Cette section reprenait donc sans interruption dans le temps, les activités d'accompagnement scolaire sous forme d'une « aide aux devoirs » et la section artistique et culture.

En effet l'aide aux devoirs et les pratiques artistiques sont intrinsèquement liées. Ce principe fut un repère social pour plusieurs générations d'habitants. La section s'inspire de cette histoire sans s'y enfermer.

**La section éducation et culture a souhaité continuer de mettre en actions, l'esprit de l'ancienne association qui trouvait ses fondations sur le triptyque corps, esprit et sensibilité.**

**Elle a repris le principe d'offrir à chacun des enfants et jeunes des quartiers nord, les clefs pour devenir un citoyen responsable et un être humain épanoui et équilibré.**

La section éducation et culture propose :

- d'accompagner les enfants et les jeunes, dans leur scolarité pour acquérir, à leur rythme les connaissances nécessaires, pour leur réussite scolaire
- de développer chez les enfants, les jeunes et les adultes du quartier, des compétences artistiques (musique, arts visuels, théâtre) tout en luttant contre les inégalités culturelles. Le projet se concentrera sur des ateliers artistiques, sur des expositions, et des événements locaux pour stimuler la créativité et les échanges interculturels.

Il est souhaitable pour les enfants et pour les jeunes qui ont besoin d'un accompagnement scolaire de participer à des activités artistiques et culturelles. En effet ces 2 apprentissages sont intimement liés et complémentaires pour leur épanouissement.

2024 est une année qui a permis de constater que :

- l'aide aux devoirs a accueilli 70 enfants, collégiens et lycéens, davantage qu'en 2023.

Précisons que nous avons été obligés de refuser des enfants.

La pédagogie et l'accompagnement de qualité, l'investissement et la régularité de la présence des bénévoles, des vacataires, la participation des familles et des moments conviviaux organisés sont les clefs réussite de cette activité.

-les activités artistiques et culturelles ont accueilli 64 enfants, adolescents et adultes.

La reprise des ateliers artistiques et culturels a été plus compliquée à redémarrer en janvier.

Les intervenants qui s'engagent, doivent accepter d'être bénévoles par manque de moyens financiers. Un professeur de danse n'a pas voulu reprendre ce qui a impliqué de ne pas pouvoir accueillir les plus grandes danseuses.

Contrairement à l'aide aux devoirs, il n'y a pas eu de bénévole volontaire pour coordonner les activités ni pour développer les activités culturelles, ce qui a manqué. A voir en 2025.

En conclusion, cette année de transition montre que les besoins existent et que la cinquantaine de familles concernées et leurs enfants ont eu confiance dans la nouvelle organisation et ont été touchés par la réactivité à la situation devenue dramatique et remplie d'angoisses.

Les financeurs ont cru en nous et à notre capacité à tous de poursuivre ce projet qui allie l'éducation et la culture pour l'équilibre et l'épanouissement des enfants.

L'année 2024 se termine en démontrant que la section éducation et culture vit et ses activités accueillent et accompagnent des enfants, des jeunes et leurs familles, heureux de cette reprise (nombreux témoignages).

Sans faire de communication, des nouveaux se sont inscrits pour les activités.

Tous attendent des réponses sur l'avenir de cette section car il est difficile de se poser la question tous les 6 mois.

La section est à un tournant de son histoire car sans des moyens financiers pérennes, elle ne pourra survivre.

Il est absolument nécessaire, en 2025, d'obtenir un poste de coordinateur pour le maintien des activités d'aide aux devoirs et surtout pour développer davantage les activités artistiques et culturelles (organisation, gestion, suivi et lien entre les deux activités et leurs encadrants).

Il devra créer une dynamique et travailler également sur des projets à présenter dans le cadre de Bourges capitale européenne de la culture. Tout un programme ambitieux qui s'intégrera dans le projet artistique en cours d'élaboration.

Heures effectuées par les bénévoles de la section, pendant l'année civile 2024 : 2626.50 heures.

Le Centre Associatif (membres du Bureau et salariée) se sont beaucoup investis dans l'accompagnement de la section, tant dans l'organisation administrative que financière avec beaucoup de réunions, de rencontres (bénévoles, familles, financeurs).

Nous savons qu'en 2025, nous aurons à continuer cet accompagnement sans connaître le devenir à court terme de la section qui est lié à l'engagement des financeurs et à la création ou non d'une association.



**BILAN CHIFFRE DES ACTIONS : plus de 3800 personnes ont bénéficié de nos actions diverses et variées qui correspondent bien à leurs besoins et à leurs demandes.**

### **3 - LA VIE DE L'ASSOCIATION ET LA VIE DE QUARTIER**

Le Centre Associatif et ses membres participent à la vie de l'association et à la vie du quartier, car tout est lié.

#### **La vie de l'association**

Comme toute association, les décisions sont prises dans les instances obligatoires, définies dans les statuts.

##### **▪ Les Conseils d'Administration et les réunions du Bureau**

Le conseil d'administration assure la liaison entre les aspirations des membres, exprimées lors des assemblées générales, et la mise en œuvre concrète des actions.

Il garantit ainsi une direction cohérente et une gestion organisée de l'association.

Il devient difficile de trouver des volontaires pour occuper les postes composant le bureau.

Des membres présents depuis des années démissionnent, la charge est lourde et ils aspirent à profiter de leur temps libre, autrement.

Le bureau s'est étoffé lors de la dernière assemblée générale en 2024.

Le conseil s'est réuni 5 fois et le bureau 5 fois ce qui nécessite de la disponibilité de la part des administrateurs car à ces temps de réunions, il faut ajouter le temps de réunion DLA, des temps de réunions exceptionnelles sur l'avenir du Centre Associatif et du Hameau de la Fraternité, des réunions de représentation de l'association etc...

A noter que les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à tous les adhérents, s'ils le souhaitent, dans un souci de participation citoyenne.

**Nouveaux adhérents individuels = 2**

**17 associations sont adhérentes pour 2024.**

### **3- L'AIDE AUX ASSOCIATIONS**

Le Centre Associatif veut répondre aux besoins des habitants du quartier, cela implique de bien connaître :

- Les habitants, leurs souhaits grâce aux rencontres organisées par le Centre Associatif mais également grâce aux observations et connaissances des partenaires qui rencontrent peut-être des habitants différents.

- Les acteurs du quartier et leurs projets.

Les projets doivent être complémentaires ou réservés aux partenaires qui font déjà ses actions.

- Les instances dans lesquelles les habitants sont représentés, les organisations qui échangent sur les problèmes rencontrés dans le quartier.

- Le quartier dans ses évolutions structurelles : démolition et reconstruction, création de pôles.

Le Centre Associatif veut participer et donner son avis d'expert du quartier pour les grands projets qui concernent le quartier.

Le Centre Associatif de par sa connaissance du quartier, veut également montrer ses atouts, le dynamisme du tissu associatif, la pluralité qui fait les nuances et les richesses, pour participer à redonner une meilleure image, plus fidèle à la réalité, pour éviter une discrimination de ses habitants et le rejet de ce quartier.

C'est pour ces raisons que nous avons décidé d'être membre de plusieurs organisations et groupes du quartier, pour enrichir nos connaissances et pour dessiner les contours de notre projet associatif.

▪ Le Conseil citoyen des Quartiers nord dans le cadre des quartiers prioritaires de la ville est composé des acteurs du quartier (habitants, associations) qui participent de manière active et démocratique à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des contrats ville.

Le Centre Associatif est présent depuis le début de la création du conseil, qui a pour but principalement de :

- Conforter les dynamiques citoyennes existantes,
- Favoriser l'expertise partagée,
- Créer un espace de propositions et d'initiatives, à partir des besoins des habitants,
- Etudier et donner un avis collectif sur les nouveaux projets présentés annuellement dans le cadre du contrat ville,
- S'informer, échanger sur les problèmes du quartier et rencontrer des nouvelles associations, des nouveaux partenaires avec des nouveaux projets, pour le mieux vivre des habitants.

En 2024, le représentant de l'association a participé à une dizaine de réunions et à 2 barnums de concertation citoyenne (rencontrer les habitants afin de connaître leurs préoccupations sous forme d'un questionnaire) avec une trentaine de personnes accueillies.

Il a participé également à la réflexion sur la mise en place de la Charte de coopération inter associative initiée par le mouvement associatif et par la fédération des Centres Sociaux.

Il s'agit d'une charte qui existe pour les associations, œuvrant dans les quartiers prioritaires et qui décline des valeurs communes aux associations intéressées et signataires (dialogue, partage, solidarité, transparence).

4 principes principaux : un partenariat associatif volontaire, la nécessité de penser et de faire avec les habitants, la mise en place de projets locaux en lien avec les besoins des habitants et l'évaluation de la mise en œuvre de la charte.

Le conseil citoyen et le Centre Associatif ont organisé une rencontre autour de cette charte, pour expliquer son utilité aux associations déposant des projets au contrat ville.

Suite à l'intérêt de certaines associations, il a été décidé d'organiser deux réunions en commun autour de la jeunesse, avec tous ceux qui vont déposer des dossiers sur cette thématique. L'idée est de connaître les projets, en toute transparence, de discuter sur l'opportunité, d'éviter les doublons...

Le Centre Associatif, suite à ces réunions a décidé de signer la Charte, convaincu de son efficacité et va participer aux réunions qui facilitent le travail en coopération.

Le Centre Associatif héberge dans sa comptabilité, les comptes du conseil citoyen.

▪ La Coordination des acteurs de Bourges Nord : elle est composée de nombreuses associations et autres organismes (CCAS, PRJ, BGE, ADIE).

Elle est née de la volonté de partager les informations et de mener des actions ensemble.

Elle propose des événements, comme le Carnaval, la fête des Voisins...

L'association participait activement aux différentes réunions de la coordination mis en place durant la COVID 19, en 2020 grâce à notre service civique (2020/2021), puis avec la présence très active et dynamique de notre Conseiller numérique (2021/2022).

Sur 2024, notre participation est moins active (participation aux manifestations...), mais nous ne pouvons plus participer à l'ensemble des échanges proposés par manque de personnel et nous le regrettons vraiment.

Nous nous engageons à être présents en 2025.

▪ Le Conseil de gestion du Pôle associatif du Hameau de la Fraternité

Alinéa 1 de l'article 1 de la convention d'objectifs nous liant à la Ville de Bourges :

« Ce pôle associatif regroupe les 3 sites – Hameau de la Fraternité, Pressavois et Merlattes- autour de valeurs communes, et doit répondre aux attentes de toutes les associations berruyères et entre autres, les associations ayant une activité sur le quartier, louant les salles municipales de ce pôle. Le conseil de gestion est composé de trois collègues : les associations utilisatrices, le Centre Associatif et la ville de Bourges.

Le conseil de gestion a pour mission de traiter, toutes les affaires courantes liées au pôle associatif et de recenser et examiner les demandes des usagers avec les représentants de la vie associative de la ville.

Le Centre Associatif a y participé depuis sa création et a essayé d'être force de propositions. En 2024, il a assisté aux 4 réunions programmées.

▪ Le projet du Pôle Animation Sociale et Vie Associative

Dans le cadre d'un avenant du NPNRU, la ville de Bourges a pensé réaliser cette mutualisation des espaces avec des espaces réservés (centre social, crèche) et des espaces partagés (centre social et les associations).

Les membres du Bureau et salariée du Centre Associatif ont participé à tous les ateliers et aux réunions publiques organisées par la ville de Bourges en 2024, étant directement concernés par ce projet qui consiste à créer un pôle regroupant sur le site Hameau de la Fraternité, le Centre Social et des locaux associatifs dans lesquels doit être le Centre Associatif.

Après beaucoup d'échanges, nous sommes parvenus à faire reconnaître le Centre Associatif comme une entité au même titre que le centre social et que la crèche se différenciant des autres associations qui n'ont pas de siège dans le pôle et donc pas de locaux exclusifs.

Dans ce projet, chacun doit pouvoir trouver sa place, dans le respect de ses besoins, liés à son projet.

### III - RAPPORT FINANCIER 2024

#### • Rapport financier

##### 1- COMPTE DE RESULTATS 2024

Comme indiqué dans le rapport d'activité, le compte de résultats 2024 est à analyser au regard la création de la Section Education et Culture. Nous vous présentons donc un compte de résultats du Centre Associatif sans la section et un compte avec la section.

##### Compte de résultat 2024 sans la Section Education et Culture :

- Les produits sont de 62 368€.

Comparés à 2023 ils sont quasi-identiques (62936,59€). Mais les subventions ont diminué de près de 5 %, les prestations de services ont diminué de 21%.

Les subventions représentent 90% des produits :

- La Ville de Bourges (droit commun et contrat de ville) représente près de 78% des subventions
- L'Etat plus 12%
- Les autres (Conférence des financeurs et Caf) un peu plus de 11%.

- Les charges sont de 62 688€

Elles sont aussi équivalent à 2023 (62 745,01€). Les charges de personnel représentent plus de 72% des dépenses, comparé à 2023. Le deuxième poste c'est celui des achats 14%, principalement pour les manifestations 7 473,86 sur 8 868,62.

Le résultat de l'exercice est très légèrement excédentaire de 59,19€ soit quasi à l'équilibre.

##### Compte de résultat 2024 avec la section ou compte de résultat général :

Un compte de résultat de la section a été fait à part. Il s'établit à 18 233.82 € tant en produits qu'en charges. Il est équilibré avec inscrit en charge un report de fonds dédiés de 4 303,90€. Ce report s'explique par le fait que les dépenses prévues en charges de personnel n'ont pu être effectuées. Ainsi le compte de résultat général s'établit 80 502,07€, avec bien sûr excédent de 59,19€.

##### 2- COMPTES DE BILAN 2024

Il s'agit ici du Bilan général, il s'établit à : 39 709,09€

##### L'actif

L'actif immobilisé du bilan (possessions de l'association) est de 1 943.47 €. L'actif circulant, composé des créances clients en cours de règlement et des subventions attendues, des placements dont le livret A ainsi que des disponibilités de trésorerie, est de 37765.62€.

##### Le passif :

Les fonds propres, pour un total de 34 901,41€ comprennent notamment :

- Les Capitaux propres : 67 207,86€
- Le report à nouveau :- 40 408,57€
- Le résultat de l'exercice : 59.19€
- Le fond du Conseil Citoyen : 1639.03€.

- Le montant des dettes est de 4771.98€.

Rappel : nous hébergeons dans une section intitulé conseil citoyen les comptes de cette organisation.

Pour 2025, avec la reprise des activités d'El Qantara, nous ne savons pas quels seront les moyens financiers dont nous disposerons, ni pouvons prévoir toutes les conséquences sur notre association, bien que la section éducations et culture soit une section comptable indépendante dans nos comptes.

COMPTE DE RESULTAT - GENERAL

CENTRE ASSOCIATIF - Hameau de la Fraternité  
29, Rue Louise MICHEL - 18000 BOURGES



COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024 - GENERAL

CHARGES		PRODUITS	
	2024		2024
CHARGES D'EXPLOITATION	Montant	PRODUITS D'EXPLOITATION	Montant
<b>60 Achats</b>	<b>9 558,04</b>	<b>70 Rémunération des services</b>	<b>1 513,35</b>
Frais activités SEC	689,72	Photocopies associations/habitants	274,00
Produits d'entretien	246,62	Prestations SEC	350,00
Fournitures de bureau	472,72		
Achats matériel, équipements		<b>Prestation Thé dansant</b>	
Achats de marchandises		Billets d'entrée	685,00
Fournitures d'entret. - petit équipem.	39,33	<b>Produits de fêtes</b>	
Autres matières et fournitures		Soirées de l'Eté - 14 juillet	91,85
Activité journal	307,86	Lire en Fête	32,50
Activités manuelles			
Activités manifestations	7 473,86	<b>Location matériel</b>	<b>80,00</b>
Activités stands	327,93		
Activité concours		<b>74 Subventions</b>	<b>72 080,00</b>
Activité Nature		<b>Ville de Bourges</b>	
Activité EPN		Fonctionnement + 14 juillet	39 800,00
Activité accueil/logistique		Contrat de ville Bourges	4 000,00
<b>61 Services externes</b>	<b>3 167,94</b>	<b>Etat</b>	
Sous-traitance générale		Politique de la Ville - Lien social	2 000,00
Entretien informatique	90,00	Politique de la Ville - Quartier d'Eté	2 400,00
Assurances	1 078,77	FDVA	2 500,00
Services externes	504,00	<b>Conférence des financeurs</b>	<b>2 250,00</b>
Maintenance imprimante	77,29	<b>CAF</b>	<b>3 000,00</b>
		<b>Crédit Agricole</b>	<b>250,00</b>
Maintenance photocopieur	675,54		
Maintenance logiciel comptabilité		<b>Section Education et Culture</b>	
Location matériel (photocopieur...)	456,00	Ville Bourges - Service culture	2 000,00
Services externes divers	286,34	Contrat de ville Bourges	5 180,00
		CAF	3 000,00
<b>62 Autres services externes</b>	<b>6 132,60</b>	Politique de la Ville - Etat	5 700,00
Rémunérations honoraires d'intermédia	2 452,30	<b>75 Autres produits gest. courante</b>	<b>2 414,83</b>
Services bancaires et assimilés	105,15	<b>Cotisation des adhérents</b>	
Publicité	169,00	Associations Hameau	260,00
Frais postaux	154,80	Associations Pressavois	60,00
Frais de Télécommunications	1 057,80	Individuels	90,00
Frais de déplacement (salar. bénévo...)	2 088,98	Différence cts PAS	1,01
Frais de formation		Abandon de frais par les bénévoles	2 003,82
Frais de réception...	104,57		
<b>63 Impôts et taxes</b>	<b>2 021,22</b>	<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>915,51</b>
Redevances Ville de Bourges	2 021,22	Intérêts Livret Poste	915,51
<b>64 Frais de personnel</b>	<b>54 386,85</b>	<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 523,38</b>
Salaires bruts	40 203,89	Libéralités perçues	1 094,63
Indemnités et avantages divers		Quote-part des subventions investissements	428,75
URSSAF	8 075,97	<b>775 PRODUITS CESSION ACTIFS</b>	
Aprionis Prévoyance	229,10	<b>79 TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>155,00</b>
FRANCE TRAVAIL	1 714,00	Transferts de charges	155,00
Novalis Humanis Retraite ARRCO	2 662,65		
Médecine du travail	393,12		
Uniformation	663,00		
Charges sociales et cotisat. autres	445,12		
Formations			
<b>65 Autres charges gestion courante</b>	<b>279,52</b>		
SPRE			
Sacem	152,60		
Autres charges	126,92		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>75 546,17</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>78 602,07</b>
<b>68 Dotations amortissements</b>	<b>4 592,81</b>	<b>78 Reprise provisions</b>	<b>1 900,00</b>
Amortissements	592,81	Reprise sur provisions	1 900,00
Reportis en fonds dédiés	4 000,00		
<b>CHARGES A PAYER</b>		<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>80 138,98</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>80 502,07</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>363,09</b>	<b>DEFICIT</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>80 502,07</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80 502,07</b>
<b>CONTRIBUTION VOLONTAIRES</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolats	85 320,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
864 - Personnel bénévole	85 320,00	875 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>85 320,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>85 320,00</b>

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL  
(précédé de la mention "certifié exact")

BILAN

**BILAN FINANCIER de l'exercice écoulé 2024**  
**CENTRE ASSOCIATIF - HAMEAU DE LA FRATERNITE**  
 29, Rue Louise MICHEL - 18000 BOURGES

	ACTIF		2024		2023		PASSIF	2024	2023
	Brut	Amortissement (à déduire)	Net	Net					
	Classe II - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						Classe I - CAPITAL (OU FONDS ASSOCIATIF)		
	Frais d'établissement						Capitaux propres ou fonds associatif	67 207,86	67 207,86
	Frais de recherche et de développement						Réserves		
	Concession, brevet, licence, marque						Fond conseil citoyen	1 639,03	1 639,03
	Fonds commercial						Résultat de l'exercice (bénéfice (+) ou perte (-)) inscrit au compte de résultat	363,09	191,58
<b>A</b>	Classe II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 817,71	23 874,24	1 943,47	1 250,18				
<b>T</b>	Terrains								
<b>F</b>	Constructions								
	Installations techniques et matériel	11 413,44	9 469,97	1 943,47	1 191,73				
<b>I</b>	Matériel de transport								
<b>M</b>	Matériel de bureau et informatique	13 347,16	13 347,16	0,00	58,45				
<b>M</b>	Mobilier	1 057,11	1 057,11	0,00	0,00				
<b>O</b>	Investissements								
<b>B</b>									
<b>E</b>	Classe II - IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>L</b>	Participations								
<b>S</b>	Autres titres immobilisés								
<b>E</b>	Prêts								
	Autres titres immobilisés								
	STOCKS								
<b>A</b>	Classe IV - CREANCES			5 766,15	6 024,90				
<b>C</b>									
<b>T</b>	Subventions à recevoir			3 000,00	5 730,00				
<b>I</b>	Avances et acomptes aux fournisseurs			2 766,15					
<b>F</b>	Autres Participations d'usagers				294,90				
<b>C</b>	Classe V - DISPONIBILITES								
<b>I</b>									
<b>R</b>	DISPONIBILITES			31 999,47	29 882,74				
<b>C</b>	Chèques postaux								
<b>U</b>	Livret A			664,22	729,00				
<b>L</b>	Caisse			3 673,52	2 907,52				
<b>A</b>	Crédit Agricole			27 661,73	26 246,22				
<b>N</b>	Livret A. Crédit Agricole								
<b>T</b>									
							Autres dettes	2 483,58	2 508,79
							Uninformation 2024	663,00	519,00
							Section éducation et culture	183,84	
							Honoraires E. Comptable 2024	800,00	1 600,00
							Honoraires Cher emploi SEC	201,67	
							Frais km bénévoles	65,16	37,13
							Entraide ménage	107,00	114,70
							Impact emploi	180,00	54,00
							Services extérieurs divers		62,96
							Redevances	282,91	21,00
							Concours culture		100,00
	<b>TOTAL</b>	<b>25 817,71</b>	<b>23 874,24</b>	<b>39 709,09</b>	<b>37 157,82</b>		<b>TOTAL</b>	<b>39 709,09</b>	<b>37 157,82</b>

# BUDGET PREVISIONNEL GENERAL 2025

CENTRE ASSOCIATIF - Hameau de la Fraternité  
29, Rue Louise MICHEL - 18000 BOURGES

## PREVISIONNEL 2025 - GENERAL CENTRE ASSOCIATIF

CHARGES		PRODUITS	
	2025		2025
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Montant	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Montant
<b>60 Achats</b>	<b>10 235,00</b>	<b>70 Rémunération des services</b>	<b>9 652,00</b>
Electricité			
Produits d'entretien	200,00	<b>Prestations Espace public numérique</b>	900,00
Fournitures de bureau	450,00		
Achats matériel, équipements		<b>Prestations Section Educative et Culture</b>	7 152,00
Combustibles			
Achats de marchandises	100,00	<b>Prestation Thé dansant</b>	
Fournitures d'entret. - petit équipem.	100,00	Billets d'entrée	700,00
Section Educative et Culture	1 300,00	<b>Produits de fêtes</b>	200,00
Activité journal	1 900,00		
Activités manuelles		<b>Prêt matériel</b>	700,00
Activités manifestations - animations	5 835,00		
Activité Nature			
Activité EPN	50,00		
Activité rencontres habitants	250,00		
Activité accueil/logistique	50,00		
<b>61 Services externes</b>	<b>4 880,00</b>		
Sous-traitance générale	250,00	<b>74 Subventions</b>	<b>98 253,00</b>
Entretien informatique	100,00	<b>Ville de Bourges</b>	
Assurances	1 240,00	Fonctionnement	41 000,00
Services externes	240,00	Contrat de ville Bourges - Fonctionnement	5 000,00
Maintenances	800,00	Section Educative et Culture	4 000,00
Location Section Educative et Culture	1 700,00	Contrat de ville Bourges - Section Educative	7 000,00
Maintenance informatique		Ministère culture DRAC	2 000,00
Maintenance logiciel comptabilité			
Location matériel (photocopieur...)	550,00		
<b>62 Autres services externes</b>	<b>10 350,00</b>		
Rémunérations honoraires d'intermédiaires	7 900,00	<b>Etat</b>	
Services bancaires et assimilés	150,00	Politique de la Ville - Fonctionnement	6 000,00
Publicité	100,00	Politique de la Ville - Section Educative et Culture	7 000,00
Frais postaux	100,00	Jeunesse et vie associative	3 000,00
Frais de Télécommunications	1 450,00	Fonjep	2 388,00
Frais de déplacement missions	450,00		
Frais de formation		<b>CONFERENCE DES FINANCEURS</b>	2 465,00
Frais de réception	200,00		
<b>63 Impôts et taxes</b>	<b>1 600,00</b>		
Redevances Ville de Bourges	1 600,00	<b>CAF DU CHER</b>	4 000,00
<b>64 Frais de personnel</b>	<b>80 350,00</b>	CAF DU CHER - Parentalité	1 000,00
Salaires nets	44 100,00	CAF DU CHER Section Educative	5 000,00
Primes		CONSEIL REGIONAL	3 900,00
Cotisations sociales	33 800,00	DEPARTEMENT	2 000,00
		FDVA	2 500,00
		<b>75 Autres produits gest. courante</b>	<b>520,00</b>
Autres charges de personnel	2 450,00	<b>Cotisation des adhérents</b>	
		Associations	400,00
		Individuels	120,00
<b>65 Autres charges gestion courante</b>	<b>360,00</b>		
SPRE			
Sacem	230,00		
Autres charges	130,00		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>
Agios/frais dossier			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00</b>
		<b>775 PRODUITS CESSION ACTIFS</b>	<b>0,00</b>
		<b>79 TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>107 775,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>108 425,00</b>
<b>68 Dotations amortissements</b>	<b>650,00</b>	<b>78 Reprise provisions</b>	
Amortissements	650,00	Reprise risques et charges	
Provisions		Reprise aide fonctionnement	
<b>CHARGES A PAYER</b>		<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>108 425,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>108 425,00</b>
<b>BENEFICE</b>		<b>DEFICIT</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>108 425,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>108 425,00</b>

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL  
(précédé de la mention "certifié exact")

*certifié exact*  


#### **IV- PERSPECTIVES 2025**

- continuer à mettre en application le projet associatif élaboré en 2023/2024, en s'appuyant sur le plan de communication,
- Maintien des actions pour et avec les habitants (manifestations, activités et services),
- Développer la participation des habitants et du bénévolat,
- Recenser les besoins des habitants et des associations (questionnaires, rencontres formelles et informelles, en s'appuyant sur nos associations et sur les acteurs du quartier),
- Soutenir et accompagner les associations et faciliter la coopération inter-associative,
- Continuer le travail avec le Centre Social sur le fonctionnement général du nouveau pôle,
- Continuer l'accompagnement de la section éducation et culture, jusqu'à la création d'une nouvelle association,

Précisons que l'implication du Centre Associatif dans cette reprise des activités, n'était pas prévue en perspective en 2023 pour 2024 a été très importante, au détriment de l'avancée et la réalisation de certaines actions prévues dans le projet associatif, comme l'accompagnement aux associations.

#### **PERSPECTIVES 2025 /2028**

Elles sont définies précisément, dans le plan d'action du projet associatif soit :

- Contribuer à une meilleure connaissance des habitants,
- Contribuer à la participation plus importante des habitants,
- Être un vrai lieu ressource pour tous,
- Faire du Centre Associatif un espace de coopération et de coordination des associations sur le quartier,
- Développer de nouveaux services aux associations.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 - TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ACTION GLOBALE

ACTION GLOBALE	NOMBRE
Bilan des manifestations	Environ 836 personnes
Bilan des activités (Espace Public Numérique, journal, accès aux droits)	Environ 848 personnes.
Bilan de l'accueil (services rendus, à la carte, stands...)	1917 personnes
Services / accompagnement aux associations	Une trentaine d'associations sont accompagnées par les informations, comptes rendus et services qui leur sont transmis et offerts.
Total	Plus de 3600 personnes environ en services rendus et plus d'une trentaine d'associations accompagnées.

En prenant le temps de détailler chacune de nos actions et accueil, nous constatons que l'association grâce à ses différentes ressources humaines, leur investissement et leur capacité d'adaptation a pu présenter et répondre efficacement et avec bienveillance aux souhaits des habitants et des associations. Ce sont plus de 3600 personnes qui ont pu bénéficier des offres intergénérationnelles proposées tant sur le plan culturel, numérique, vie quotidienne et du lien social et une trentaine d'associations qui ont pu être accompagnées au mieux pour les aider à s'informer et à se développer. Ces chiffres sont au minimum car ne sont pas pris en compte les coups de téléphone, les temps passés également pour le traitement des mails et pour la tenue des fiches d'accueil et les accueils informels non comptabilisés ainsi que la difficulté à calculer les participants à certaines manifestations en particulier comme pour le 14 juillet.

De même, certaines personnes peuvent être recenser plusieurs fois sur les fiches d'accueil si elles reviennent régulièrement et pour des besoins différents ou similaires.

## ANNEXE 2- LISTE DES 17 ASSOCIATIONS ADHERENTES EN 2024

- Aïkinomichi
- Al Amal
- Bon Samaritain (Le)
- Bourges Régie Services
- Cimade (La)
- Collectif des mamans
- Comité de Vigilance pour le droit des étrangers
- El Qalame
- Esprit Libre
- Garlézana
- Gymnastique Volontaire de Bourges Nord
- Ligue des Droits de l'Homme
- Maï No Maï
- L'Outil en main
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs
- Ring berruyer
- Union Amicale des Locataires

## **ANNEXE 3- LISTE DES PARTENAIRES 2024**

Dans le cadre de ses activités, le Centre Associatif s'entoure de nombreux partenaires : avec qui nous apprécions de travailler.

- les associations en proximité autres que celles adhérentes au Centre :

### **ASSOCIATIONS**

ADAA

ACCUEIL ET PROMOTION

BANQUE ALIMENTAIRE

BIOBERRY

FRAPS

C'EST POSSIBLE AUTREMENT

ENTRAIDE BERRUYERE

EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LE TOURNE-LIVRES

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

TIVOLI INITIATIVES

GEDHIF

VALENTIN HAUY

UNIS-CITES

NOUS SOMMES MEMBRE DE LA COORDINATION DES ACTEURS DE BOURGES NORD

### **PRESTATAIRES**

ANIM&VOUS

CHER EMPLOI ANIMATION

EXPERT COMPTABLE

FANFARE THAMARA

LA CHANTEUSE G PASQUIER ET SON FAN CLUB

LA LIBRAIRIE LA PLUME DE SARTHATE

### **PRESSE**

BERRY REPUBLICAIN

LE DENICHEUR

RADIO BLEU BERRY

RADIO RESONANCE

RCF

### **ENTREPRISES**

ENTREPRISE MONIN

### **DEPARTEMENT/MAIRIES/SERVICES/STRUCTURES/ECOLES**

AIDANTS CONNECT

BIBLIOTHEQUE DES GIBJONCS

CENTRE SOCIAL

CONSEIL DEPARTEMENTAL

ECOLE GRAND MEAULNES

ECOLE MACHEREAUX  
ECOLE ARAGON-PREVERT  
ECOLE LOUISE MICHEL  
L'AGGLOMERATION DE BOURGES  
MAIRIE D'ASNIERES  
MAIRIE DE BOURGES  
MEDIATHEQUE  
MISSION LOCALE  
PROMETHEE  
SPIP (SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION)  
WEBOCENTRE  
NOUVELLES DE BOURGES  
NOUS SOMMES MEMBRE DU CONSEIL CITOYEN

### **FINANCEURS**

VILLE DE BOURGES  
CAF  
CONTRAT DE VILLE - BOURGES  
CONTRAT DE VILLE - ETAT  
FDVA  
CONFERENCE DES FINANCEURS  
CREDIT AGRICOLE